L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

Bureaux, No 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.

JEUDI 20 MARS 1879.

CONTEMPORAINS LITTÉRAIRES. — M. Legouvé fera ce soir, à huit heures, à la Salle Grunewald, sa seconde conférence sur le théâtre français contemporain. Il parlera d'Alexandre Dumas fils et de ses œuvres, sujet qui prête aux observations, et examiné de quelques physionomies d'actrices parisiennes. Nous ne doutons pas que cette seconde séance ne soit aussi intéressante que la première et nous engageons que le public aura plus nombreux, car il ne manque, à la Nouvelle-Orléans, ni d'admirateurs de la littérature française ni d'appréciateurs de l'esprit. Des conférences comme celles que fait M. Lejeune sont une nouveauté et elles méritent certainement d'exciter la curiosité et d'attirer l'élite de la société créole et de la colonie française.

Les billets de ce soir sont en vente dans la salle littéraire, parallèle à la grande salle qui doit être occupée par la réunion des députants de la Caisse d'épargnes.

ACADÉMIE DE MUSIQUE.—"Pinafore" se maintient avec grand succès à ce théâtre et à chaque représentation il y a plus de monde. Le voix des chanteurs et chanteuses est en bon état et leurs progrès lyriques ont été fort remarqués. Ils ont tout d'abord été intimidés à l'idée de chanter dans une ville où l'opéra français a régné jusqu'ici en souveraine maître, et ils ont montré quelque timidité aux deux ou trois premières représentations; mais maintenant ils ont retrouvé toute la puissance de leurs moyens. La pièce est supérieurement jouée et vaudra à l'Académie de Musique une de ses meilleures recettes. Il ne faut pas oublier que "Pinafore" a été précédé à chaque soirée par une très jolie comédie intitulée: "The Happy Pair" où Miss Estelle Mortimer et M. Frank Drew sont chargés des rôles principaux, mission dont ils s'acquittent très convenablement. Dans le prochain programme, nous verrons figurer la troupe des Mastodon Minstrels de Haverly, troupe composée de 40 fameux artistes, les plus habiles chanteurs pour assurer la vogue des spectacles de ce genre.

SOCIÉTÉ FRANÇAISE.—Les membres de la société française de bienfaisance et d'assistance mutuelle sont invités à se réunir vendredi à 7 heures du soir à l'asile pour procéder à l'organisation de la Fête Champêtre qui doit avoir lieu au Fair Grounds le 27 avril.

Si jamais je cesse d'aimer!.... Quel!.... les Shakespeare.

BILLET GAGNANT.—M. W. M. Waldo, caissier de la Germania National Bank de la Nouvelle-Orléans, certifie qu'ayant eu en collection pour le compte de John Rule, par l'intermédiaire de la Island City Savings Bank de Galveston, Texas, la moitié du billet de 1,220 qui a gagné le second gros lot de $10,000 DES MILLE FLANTES au tirage de la loterie de la Louisiane du 11 mars, le dit billet ayant été mis pour plus ample vérification du billet au bureau de la compagnie.

LA GUERRE AUX PORTEFEUILLES EN FRANCE.

Les dépêches suivantes indiquent que le chef du cabinet français est sérieusement battu en brèche.

La question du cabinet.

Londres, 15 mars—Le correspondant parisien du *Standard* dit:

"Il est évident que M. Waddington n'a pas réussi jeudi à empoigner la chambre. Quelques-unes des phrases de son discours ont été pour la moins fort malheureuses. Ainsi il a dit que la fondation d'une République parlementaire était une grande expérience. Ce mot a semblé une injure mortelle. Je crains que la coupe ne soit pleine et que le sort de M. de Marcère ne soit également réservé à M. Waddington. Il y aurait avant les vacances de Pâques d'autres interpellations, une crise et probablement de nouvelles modifications dans le cabinet."

L'opinion de la presse.

Londres, 15 mars—D'après une dépêche de Paris au *Daily News*, M. Emile de Girardin dans la *France*, M. Edmond About dans le *XIXe Siècle*, ainsi que le *National*, sont unanimes à demander que M. Waddington abandonne la présidence du conseil.

L'exécution de M. de Marcère par M. Clémenceau n'avait évidemment pas satisfait les mécontents, car nous lisons dans un journal:

D'après la *Presse*, la chute de M. Léon Say est inévitable.

M. de Girardin a refusé de donner la main à M. Léon Say, comme il avait déjà refusé récemment de la donner à M. Christophle.

Le *Figaro*, qui déclare qu'en tant ceci M. Léon Say n'est coupable que d'incapacité, donne la nouvelle suivante:

Il est incontestable que le ministre des finances est assuré depuis longtemps d'un cortège d'hommes habiles qui exploitaient en générosité bien connue et sa confiance illimitée. Personne n'ignore que parmi ces courtisans il y a un certain banquier prussien. Ce patriote étranger, dont le nom est dans toutes les bouches, est reçu chez le ministre à déjeuner et à dîner. A-t-il surpris quelque secret? A-t-il su deviner, écouter aux portes, surprendre la bonne foi de M. Léon Say? Ce qui est positif, c'est que cet Allemand, auquel l'Alsace ne suffit pas, est un de ceux qui ont réalisé dans les derniers événements de la Bourse le plus de millions.

Bref, grand scandale qui se traduit par ce bout de dialogue saisi au passage:

—En somme, il s'est passé des choses terribles.

—Que possible?.....

—Je le sais. J'en étais!

Avant même la discussion de la mise en accusation des ministres du 16 mai, M. de Girardin s'exprimait ainsi dans la *Presse* sur le ministère:

Mon sentiment est que ce cabinet a vécu.

Il a perdu toute autorité sur la majorité.

Cela s'exigeait impérieusement et logiquement la situation, c'est ce qu'elle exigeait le 4 février; elle impliquait la formation d'un cabinet présidé par le chef de la majorité républicaine, cabinet que le refus invincible et regrettable de M. Gambetta a rendu impossible; si la même impossibilité subsistait, il ne resterait au président qu'un seul parti à prendre, se considérer le ministère actuel comme n'ayant plus la majorité, et d'appeler M. Leroyer à en former un nouveau que présiderait le ministre de la justice, et qui, cette fois, serait composé d'hommes plus fermes et pris moins timidement à gauche."

Ce qui est certain, ce qui est manifeste, c'est qu'après les ébranlements qu'il vient de subir, le cabinet actuelle du 4 février, de complexion évidemment trop faible, ne peut plus subsister sans compromettre l'immense effet produit par les élections sénatoriales du 5 janvier et 14 décembre 1878, les 5 et 30 janvier 1879.

M. Grévy, qui, plus justement que qui que ce soit dans le passé, pourrait prendre pour devise ces deux mots: *Brevis esse*; M. Grévy, dont l'esprit est si droit, dont l'œil est si ouvert, ne saurait hésiter; il importe, pour l'avenir de la France, au dedans et au dehors, il importe souverainement que rien, ni directement ni indirectement, ne l'affaiblisse; or, c'est ce qui serait à craindre si un flou d'arbre couvrait par ses ministres, le président de la République allait obliger de le couvrir pour se maintenir contre le sentiment du pays.

Sous ce titre, "Glissement vers la gauche", le *Moniteur* disait:

Nous croyons à la veille peut-être d'une crise qui allait pour résultat de faire passer définitivement le pouvoir entre les mains [illegible] appartenant au centre gauche se retirent, ils doivent être suivis par des membres de la gauche.

En d'autres termes, les derniers ministères vont céder pour n'être plus de force à entrer du cabinet les éléments modérés qu'il renferme encore. Un remaniement ministériel déterminera sûrement un glissement du cabinet tout entier vers la gauche.

Enfin, le *National* prédisait en ces termes l'avènement d'un ministère radical:

La situation est celle-ci: Les réflexions, à la suite desquels M. Clémenceau s'est décidé, par le droit d'ès tenant et de l'homme, ou environ sous les auspices du parlement peut ne point supporter plus longtemps la présidence de l'éminent républicain conservateur. Ils estiment que l'heure est venue pour eux de gouverner, de s'administrer, et les nouvelles élections qu'ils sont en obtenir des majorités les encourageant définitivement à faire plus radicale une politique qu'ils n'auraient pas de trop grande chance à faire prévaloir autrement que par la force.

Il ne paraît pas que cet ordre soit pour quelques semaines, mais il est [illegible] et ne peut être contenu que par une [illegible] du maréchal régnant.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Nouvelle-Orléans, 20 mars.— Temps chaud partiellement couvert, venté du sud-est pressant au sud-ouest et pression barométrique plus basse.

Température du 19 mars 1879.

Thermomètre de C. DUHAMEL, Opticien.

	Fahrenheit.	Centigrade.
6 A. M.	45	12
Midi	58	15
3 P. M.	62	17
6 P. M.	60	16

Bulletin météorologique.

Mercredi, 19 mars, 8 h. 45 P. M.

Températures (Fahrenheit) dans les villes suivantes:

Augusta, Ga.	82	Louisville, Ky.	43
Atlanta	54	Memphis, Tenn.	51
Charleston, Tex.	66	Mobile, Ala.	66
Cairo, Ill.	42	Montgomery, Ala.	66
Chattanooga, Tenn.	54	Nashville, Tenn.	49
Cincinnati, O.	37	New Orleans, La.	62
Davenport, Iowa.	33	Omaha, Neb.	34
Galveston, Texas.	66	Pittsburg, Pa.	44
Indianola, Texas.	64	Savannah, Ga.	64
Keokuk, Iowa.	34	Shreveport, La.	64
Key West, Fla.	75	St Louis, Mo.	39
La Crosse, Wi.	33	Vicksburg, Miss.	62
Leavenworth, Kas.	47	Yankton, D. T.	41

Hauteur des eaux au-dessus de l'étiage (eaux les plus basses).

Augusta, Ga.	4.00	Nashville, Tenn	3.04
Cairo, Ill.	20.00	New Orleans*.	4.60
Chattanooga, O.	3.02	Pittsburg, Pa.	3.03
Davenport, Iowa.	2.06	Shreveport, La.	2.06
La Crosse, Wi.	1.10	Vicksburg, Miss.	1.01
Leavenworth, K.	6.00	St Paul, Minn.	2.09
Louisville, Ky.	12.04	Vicksburg, Miss	27.02
Memphis, Tenn.	20.07	Yankton	3.09

*Au-dessous du niveau des hautes eaux de 1874.

T. V. VAN HEUSEN,
Sergeant Signal Corps, U. S. A.

Mariages. Naissances et Décès, inscrits au bureau de santé:

M. M. Lamy, David Maulick à Mlle Louise Kelly.
Richard H. Fitzgerald à Mlle Fredericka Neerhamer.

NAISSANCES.—Mme Pedro Anglada un garçon.
Mme Théodule B. Zeringue un garçon.
" Manuel Soares une fille.
" Andrew Young une fille.
" Jean Fertes une fille.
" Georges Rotger un garçon.
" Pierre Carrau une fille.
" John Dimitry une fille.
" Samuel S. Patton une fille.
" J. L. Barkley un garçon.
" William H. Ames un garçon.
" Patrick Dunn un garçon.
" Henry Grather un garçon.
" James H. Thorn jumeaux.
" Henry Emmerans une fille.
" Joseph Blaise un garçon.
" J. H. Greenwood une fille.
" Charles Martin une fille.
" John Highthart une fille.

Décès.—Jean H. Meilleur, 47 ans.
Isaac Grant, 60 ans.
Frank Peter Welck, 29 ans.
Emma Hester, 5 ans et demi.
Margaret Miller.
Mme Barbara Korrousig, 56 ans.

Paragraphes.—On se plaint beaucoup du service postal du Bayou Goula à la Nlle-Orléans. Une lettre expédiée de là bas arrive à destination en six heures, mais il en est bien autrement des lettres qu'on envoie d'ici.

—Nous remercions les Gardes Lafayette de la sérénade qu'ils nous ont donné, hier soir, en se rendant à la salle St. Patrick, où leur magnifique bal a eu lieu, aux sons des instruments de la remarquable fanfare du 13e d'infanterie des Etats-Unis.

—La compagnie du Tiro al Bersagliero a célébré, hier, la St. Joseph par une parade suivie d'un banquet chez Astredo.

Les Bersagliari se sont souvenus de l'*Abeille* et lui ont porté un toast dont nous les remercions. Les officiers sont: John Astredo, capitaine; S. Damico, premier lieutenant Sr.; J. Bertuchi, 1er lieutenant Jr.; F. Quarnice, second lieutenant; G. Falls, sergent major.

—Les lecteurs trouveront, dans notre bulletin financier, des détails sur la suspension de la banque Mechanics and Traders.

—M. Dupuy, caissier du State National Bank, a prévenu, hier, le bureau de conversion, que la banque ne paierai plus de coupons d'intérêt à moins que l'Etat ne lui fournisse l'argent.

—MM. I. N. Marks et Edward Booth, que les administrateurs ont élus représentants de la ville au bureau de santé, en remplacement de MM. Sam. Boyd et G. W. Nott, dont les fonctions sont expirées, ne feront pas connaissance officielle avec leurs collègues avant le premier jeudi d'avril, à moins que les circonstances n'obligent le Dr Choppin à convoquer les membres en séance extraordinaire.

—La succession de Ferdinand Heaka, celles d'Ignace Grinner ou Greiner, de Mlle J. F. C. Egérie Bertrand et de René E. Cortès, sont ouvertes à la deuxième sour de district.

—La compagnie Morgan désire que son nouveau débarcadère soit sur la Levée, couvre le terrain qui s'étend de la rue du Quartier à la rue Marigny, et ait une profondeur convenable.

—Il a été encaissé, à la sous-trésorerie, depuis le dernier rapport, $10,287 36, dont $1,586 49 provenant du département du revenu intérieur, $185, en or, pour droits, $60 11, en argent, pour droits, $2,455, en billets, pour droits, $2,000 provenant du bureau de poste, $4,045 79 de différentes sources.

—A la cour criminelle supérieure, Riley Johnson, déclaré coupable d'homicide, a été condamné à dix ans de pénitencier; L. Henning jr., déclaré coupable d'un port d'armes cachées, a été condamné à une piastre d'amende ou une heure de prison de parvise.

—M. Charles Lonque, avocat de Mme Louis Paul Commagère, exécutrice testamentaire de la succession E. Cordeviolle, qui a déposé $45,000 à la banque du Sud, vient en appeler à la cour suprême du décret par lequel la quatrième cour de district a chargé trois commissaires de procéder à la liquidation de la banque. La demande se plaidera, ce matin, devant le juge Houston.

—Les administrateurs Meallie et Chevalley ont inspecté, hier, les stations de police.

—Le steamer américain Margaret est arrivé de la Havane, la barque Ste-Geneviève, de Bordeaux, la barque américaine Harriet F. Hussey, de Liverpool. Leur entrée dans le port est annoncée aux bureaux du surveyor.

—La guerre que font les agents du gouvernement aux propriétaires de fabriques de tabac, est loin de se ralentir.

—M. J. Henry Burch a obtenu un emploi à la douane; il y remplace M. P. Hard qui y était depuis quinze ans.

—Les commissaires de liquidation ont reçu, du juge Houston, l'ordre de rendre à la banque des Etats-Unis une traite de $35,000 et un chèque de $240 présentés à la banque du Sud pour être payés, et dont le shérif avait pris possession.

—Les déposants du New Orleans Savings Institution devaient s'assembler, hier soir, au Granewald Hall, mais la salle ayant été occupée, le meeting a été remis à ce soir, et sera lieu au même endroit.

—Un nommé William Lawson, négociant de Memphis, a été vu hier après-midi, s'élancer hors d'un convoi du chemin de fer Jackson et prendre une fuite précipitée ayant à ses trousses plusieurs nègres. Des agents de police, témoins de la scène, ont arrêté Lawson et l'on conduit à la salle de police du premier *precinct* où ils ont découvert que leur prisonnier était porteur d'une somme de trois cent quatre-vingt-dix dollars et que les individus qui le poursuivaient étaient des voleurs.

—Une altercation s'est élevée hier soir, au marché Magasin, entre trois individus nommés: Mark O'Brien, Ranking Smitly et Butcher. Des agents de police sont intervenus pour rétablir l'harmonie entre les perturbateurs de la paix, mais leur intervention a donné lieu à un conflit sérieux.

Force est restée aux *rough* qui, après avoir maîtrisé leurs adversaires, ont déchargé à une [illegible]

—A dix heures hier soir, le feu s'est manifesté dans une maison située à l'angle des rues Bienville et Bourbon, propriété de la maison A. Rochereau & Cie, et habitée par un nommé Louis Rotenich comme poste d'huîtres. Le feu a été promptement éteint; le dommage est insignifiant.

—Un vol considérable de bijoux et d'articles divers vient d'être commis chez Mme Hérivaux, rue Esplanade, No 153. Le police est informée du fait; et a commencé ses perquisitions.

—Les prudhons qui assistent aux instructions à la Cathédrale St-Louis, sont priés, ainsi de se rapporter, de même de respecter leurs voisins qui sont leurs égaux devant Dieu. Les convenances à toute voix en un tel moment en tout entier lieux qu'en une église. A bon entendeur, salut!

—M. B. J. Hivet, contrôleur d'égoûts de ces messieurs, a été gravement atteint aux deux cuisses.

—Migration, le vaisseau de Leyre, est inspecté, hier, à la pointe de pontons; son tonnage de 1,000 tonneaux est [illegible] pour [illegible]

—Une haute personnalité est [illegible] un chemin de fer, à Pendrell, de deux [illegible] Aussi le concours du comité [illegible] [illegible] [illegible]